

La France dans la construction européenne.

Le vieux rêve de création « d'Etats-Unis d'Europe » né à la fin du XVIII^{ème} siècle a été réactivé après le Premier conflit mondial, notamment autour d'hommes politiques comme Aristide Briand et de sa volonté d'un rapprochement franco-allemand. Il aura fallu attendre pourtant les années qui suivirent le Second conflit mondial pour voir cette construction européenne prendre véritablement forme et s'inscrire dans un processus.

Au-delà de l'instauration d'une paix durable entre les ennemis d'hier, la volonté est de créer à la fois une force économique pouvant rivaliser avec la puissance américaine mais aussi jusqu'en 1991 de construire en Europe occidentale un espace pouvant se prémunir de l'influence de l'URSS. Face à de tels enjeux, quelle place la France a-t-elle assumée dans la construction de cet ensemble européen ?

Si la France a joué un rôle moteur dans la construction européenne au niveau économique, des réticences et des méfiances jalonnent le processus au niveau de la construction d'un véritable ensemble politique.

I – La France, un pilier de la construction européenne dans le domaine économique

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le rapprochement franco-allemand a servi de socle à la construction économique européenne autour d'une vision partagée par tous les chefs d'état français successifs.

A) Le couple franco-allemand au cœur de cette construction

- **Faire du rapprochement franco-allemand le socle de la construction**
- **Instaurer une paix durable et la réconciliation entre les deux ennemis d'hier**
- **J. Monnet et R. Schuman**, artisans fondateurs de ce rapprochement après 1945
- **Ceca 1951**
- **Les couples Adenauer-de Gaulle/ Giscard-Schmidt / Mitterrand-Kohl**, dans le respect de l'identité de chaque nation

B) depuis 1945 une vision commune partagée par tous les présidents français

- **Année 1957 et traité de Rome marquant véritable acte fondateur Union économique** (abolition des barrières douanières, la Pac à partir de 1962)
- **De Gaulle ne remet pas en cause le marché commun**
- **Pompidou favorise entrée GB dans CEE (1973)**

- **VEG et le SME (1979)**
- **F. Mitterrand et l'acte Unique européen de 1986** (grand marché européen garantissant libre circulation des personnes, des marchandises) ;
- **La traité de Maastricht en 1992 créant l'UE**
- **Chirac et l'euro en 2002**

Si les chefs d'Etat français successifs ont fait jouer à la France un rôle moteur dans la construction économique européenne autour d'un rapprochement franco-allemand solide, La méfiance française a freiné la construction politique européenne

II – Une méfiance marquée de la France face à une Europe politique

Dès 1954 et l'échec de la CED, la construction européenne au niveau politique a connu de nombreux soubresauts tout au long de la période, marquée à la fois par la volonté d'indépendance nationale au niveau de l'Etat et d'un certain « euro-scepticisme » partagé par une partie de la classe politique sur la nature et les fondements de cette construction politique

A) De Gaulle, partisan d'une « certaine » Europe

- **échec CED**, rejetée à la fois par Gaulliste et les communistes car sous tutelle OTAN
- **souci de conserver l'intégralité de la souveraineté nationale** : idée d'Europe de Patries et non fédération à caractère supranational (plan Fouchet)
- **Refus de l'entrée de la GB, trop proche des vues américaines**
- **Le compromis de Luxembourg ou la défense des intérêts nationaux**

B) Un certain « euro scepticisme » sur la construction d'une Europe politique

- **Avec les élargissements successifs aux pays d'Europe occidentale** (1973 Royaume-Uni, Danemark, Irlande) ; 1981 Grèce, 1986 Espagne, Portugal ; 1995 Autriche, Finlande et Suède) **et encore plus avec ceux de l'ancien bloc soviétique, la France est moins décisive dans les avancées européennes, l'obligeant à négocier et à s'adapter**
- **certains y voient une perte d'influence notable de la France**
- **Rejet massif du Traité constitutionnel en 2005 par voie référendaire** marque un tournant dans la construction politique
- **Le non du candidat Sarkozy à l'entrée de la Turquie dans l'UE et le problème des élargissements futurs : consolidation ou poursuite de l'élargissement.**

Depuis 1945 l'Europe dans sa partie occidentale n'a plus connu de guerre sur son sol. Le rapprochement des ennemis d'hier, au cœur de deux conflits mondiaux, et la création d'un ensemble cohérent au moins sur son volet économique ont permis cet état de fait. Pôle économique majeur dans ce que l'on appelle la régionalisation du monde, l'Europe est actuellement en panne au niveau de sa construction politique, du fait du rejet par la France et la Hollande du Traité constitutionnel.

Des visions politiques s'opposent quant à l'avenir de l'Union européenne, entre la volonté de maintenir une souveraineté nationale marquée d'une part, projets de fédéralisme d'autre part mais aussi rejet d'un libéralisme trop ouvertement revendiqué. Le projet français actuel d'un « traité simplifié » est-il de nature à redonner un nouvel élan à cette construction ou la crise est-elle plus profonde encore ?